CEFPF

DEVELOPPEMENT DE PROJET DE FICTION

FORMATIONS 2024 - 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SOMMAIRE GÉNÉRAL

ACTION DE FORMATION 2023

Le CEFPF en quelques mots . . . . . PAGES 2-3

Nos engagements . . . . . PAGES 4-7

L'action de formation . . . . . PAGES 8-9

Public concerné et objectifs . . . . . PAGE 10

Modalités de mise en œuvre . . . . . PAGE 11

Contenu de l'action . . . . . PAGES 12-13

Programme détaillé . . . . . PAGES 14-15

Conditions générales de vente . . . . . PAGE 16

Durée hebdomadaire des formations	36 heures
Horaires hebdomadaires	9h30-13h30 et 14h30-18h30
Lieu de formation	Paris 20e
Renseignements	01 40 30 22 35

LE CEFPF
EN QUELQUES MOTS

LE CEFPF
32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

Le CEFPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion… – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

NOS ENGAGEMENTS

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Certifcation QUALIOPI

Le CEFPF est certifié QUALIOPI depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISENSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion… – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

HANDICAP

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !
80% des handicaps sont invisibles !
1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.
En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25

ENGAGEMENT SOCIETAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'EVEIL ECOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.
En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.
Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

https://www.ecoprod.com

EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITE SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éductaion, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

Le CEFPF met à disposition de ses apprenants une adresse mail permettant de signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste …), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.
cefpf.helpme@gmail.com

L'ACTION DE FORMATION

PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 32 41 40

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com

PUBLIC CONCERNÉ ET OBJECTIFS

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Réalisateurs, producteurs, scénaristes de formats courts, script-doctors, monteurs, journalistes, réalisateurs, documentaristes ainsi que les personnes ayant déjà une pratique d'écriture (roman, nouvelle, théâtre, BD, scénario de film d'animation...)

Pré-requis, expérience professionnelle

Niveau Bac+2 minimum ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPF sur présentation d'un curriculum vitæ.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal

À l'issue de cette formation, les stagiaires auront acquis les fondamentaux de la dramaturgie par le biais d'exercices pratiques et d'analyses filmiques pour entreprendre le développement de leur projet de long métrage grâce à un suivi personnalisé.

Objectifs détaillés

- Développer une fiction longue (à l'état de synopsis ou traitement) et savoir comment la faire aboutir en continuité dialoguée à la suite de l'atelier.
- Maîtriser les différents outils de démarchage et de présentation : pitch, synopsis, traitement, continuité dialoguée, note d'intention...

renseignements et inscription : info@cefpf.com / standard : 01 40 30 22 35

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale : 120 heures, soit 15 jours ou encore 3 semaines

Durée hebdomadaire : 36 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)

Lieu de formation : CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris

Contact : Tél : 01 40 30 22 35

Prix : 4000 euros HT

Dates de la formation :

Du 23/09/2024 au 11/10/2024

Du 12/11/2024 au 30/11/2024

Du 06/01/2025 au 24/01/2025

Du 24/02/2025 au 14/03/2025

Du 14/04/2025 au 02/05/2025

Du 02/06/2025 au 20/06/2025

Du 15/07/2025 au 02/08/2025

Du 29/09/2025 au 17/10/2025

FORMATEURS

Responsable pédagogique : Michaël LEBLANC, responsable pédagogique au CEFPF

Intervenants : Julie PONSONNET, scénariste, script-doctor.
Philippe BARRIERE, scénariste, chargé de développement

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthode pédagogique :
Exposé théorique, exercices pratiques.
Développement des projets personnels des stagiaires.
Analyse et évaluation des scénarios.
Entretiens personnalisés et travaux en sous-groupes à la demande des stagiaires.

Supports fournis aux stagiaires : Dossier hebdomadaire de documentation.

Moyens techniques à la disposition des stagiaires :
- Matériel didactique mis à disposition pour l'exercice de simulation
- Salle avec télévision et lecteur DVD,
- Vidéoprojecteur

Nombre de stagiaires par poste de travail : Un poste de travail par stagiaire iMac 5, 17 pouces.

Modalités d'évaluation :
- Par les stagiaires : bilan hebdomadaire sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation remis aux stagiaires et analysés par le coordinateur pédagogique.
- Par le CEFPF : contrôle continu, questionnaire écrit et pitch

CONTENU DE L'ACTION

Un scénario, c'est la vision d'un film à venir, pour un public encore inconnu qu'il conviendra de séduire.

La réalisation d'un film repose avant tout sur la créativité des auteurs : mais celle-ci exige une pratique professionnelle fondée, notamment, sur la connaissance des techniques d'écriture propres au cinéma et sur la maîtrise des principales notions de la dramaturgie.

Le programme de formation du CEFPF répond à ce souci de favoriser une expression libre pour des projets réalisables de façon concrète.

C'est ainsi qu'il propose aux stagiaires une « mise en situation » qui reproduit celle de la création d'un film, leur apportant les éléments propices à la détermination de leurs choix et à l'écriture de leur sujet.

Ayant pour objectif de transmettre des méthodes et des techniques de création ou d'évaluation des œuvres, il est adapté à la situation et aux objectifs professionnels de chaque stagiaire, qu'ils recherchent une initiation à l'écriture ou un perfectionnement en dramaturgie.

Faisant alterner théorie et pratique, sa méthode concourt à :

- faire préciser les intentions des stagiaires,
- évaluer les ressources et les pistes de développement de leur idée initiale et de la réalisation de leur projet,
- faire connaître les codes dramaturgiques utilisés pour la construction dramatique de l'œuvre et son développement narratif,
- accompagner le travail individuel de chacun des stagiaires pour amorcer l'écriture de leurs projets, par des travaux collectifs et par des entretiens individuels avec des formateurs expérimentés, effectués à leur demande.

A l'issue de la formation, les stagiaires disposent d'un premier synopsis ou d'un canevas développé.

ATELIER DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS PERSONNELS

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ATELIER DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS PERSONNELS

Cette deuxième partie a pour vocation de mettre en application les règles de dramaturgie apprises lors de la première partie et de soutenir les stagiaires dans le commencement du développement de leur projet de long métrage, en étant accompagné, « coaché », par le formateur référent.

L'objectif est l'élaboration d'un synopsis détaillé accompagné d'une note d'intention et éventuellement, selon l'avancement du projet, de séquences dialoguées.

La formation allie l'écriture en atelier, favorisant une ambiance de travail interactif, à des séances d'écriture individuelles régulièrement ponctuées par des entretiens personnalisés avec le formateur référent.

Ce travail permet ainsi de réunir l'ensemble des conditions utiles aux participants pour développer efficacement l'écriture de leur projet dans le prolongement de la formation.

Cette deuxième phase de travail (atelier collectif et entretiens individuels) se déroule en plusieurs phases :

- Le formateur référent donne d'abord un « cahier des charges » (ou « canevas ») aux stagiaires, reprenant les principales règles de dramaturgie enseignées dans la première partie du stage. Il s'agit, pour les stagiaires, de s'interroger globalement sur leur intention d'auteur, leur sujet, leur point de vue, mais aussi sur leurs personnages, les objectifs et enjeux, les obstacles, le dénouement, la transformation éventuelle de leurs personnages, etc.

- Une fois ce cahier des charges rempli, le formateur référent organise un tour de table (atelier collectif) afin que chaque stagiaire s'exprime sur son projet. De manière à obtenir quelques retours constructifs de la part du formateur référent, ainsi que des autres stagiaires.

- Jusqu'à l'élaboration d'une première version de synopsis et de note d'intention, les entretiens suivants sont individuels et permettent d'affiner de plus en plus : l'intention de l'auteur, la caractérisation des personnages, la construction de l'intrigue, etc.

Au cours de ce travail d'accompagnement individuel et collectif, chacun des points suivants sera abordé :

Analyse globale du projet

Il s'agit dans un premier temps d'évaluer les ressources et les pistes de développement proposées pour chaque projet, à savoir :

- préciser la genèse des projets
- définir la nature de l'inspiration des stagiaires
- déterminer le genre choisi en fonction du sujet

Le formateur est aussi amené à préciser avec chacun des stagiaires les éléments fondamentaux de son sujet, soit :

- Le point de vue de l'auteur
- Le choix du genre
- La nature de l'enjeu
- Le thème
- La structure dramatique
- Le choix du contexte
- Le potentiel du sujet aujourd'hui
- L'impact sur le public
- Les ressources du sujet en fonction du développement envisagé

Choix et caractérisation des personnages

- Définition du protagoniste, antagoniste et de l'enjeu qui les oppose.
- Définition des motivations, du but et de la trajectoire de chacun.
- Définir les Outils narratifs de l'oral.
- Structurer ses phrases et ses idées
- Choisir le style de son intervention
- Cadrer son intervention dans le temps
- Gérer son stress
- Donner du rythme à sa présentation
- Mise en avant de la nature des conflits et des interactions qui les opposent ou les unissent.
- Caractérisation de chacun des personnages face à son enjeu
- Définition de leur singularité
- Approfondissement de leur psychologie
- Fonctionnement de chaque personnage dans l'histoire

La construction dramatique

- mettre en lumière la progression dramatique, en ciblant le conflit dramatique central, les intrigues secondaires, les nœuds dramatiques, les obstacles et les péripéties,
- étudier la construction des scènes et leur enchaînement sur la durée du scénario
- Structuration du séquencier
- Trouver des solutions aux causes de blocages éventuels.

Les dialogues

- maîtriser la spécificité des dialogues et du langage cinématographique.

Développement

- accompagnement personnalisé pour la rédaction d'un synopsis (ou d'un traitement), d'une note d'intention et de certaines scènes dialoguées.

Validation finale pour l'obtention du CP-FFP

En présence du formateur référent, chaque stagiaire présente son projet face à un producteur de fiction.

L'objectif de cette validation est de pouvoir mesurer les progrès accomplis et de valider l'avancée du développement (structure dramatique, force des personnages, cohérence des dialogues etc).

Modalités d'évaluation : voir référentiel de la formation

C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.
Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.
Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.
Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.
Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.
Tout report doit être signalé au CEFPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.
L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.

renseignements et inscription : info@cefpf.com / standard : 01 40 30 22 35

CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

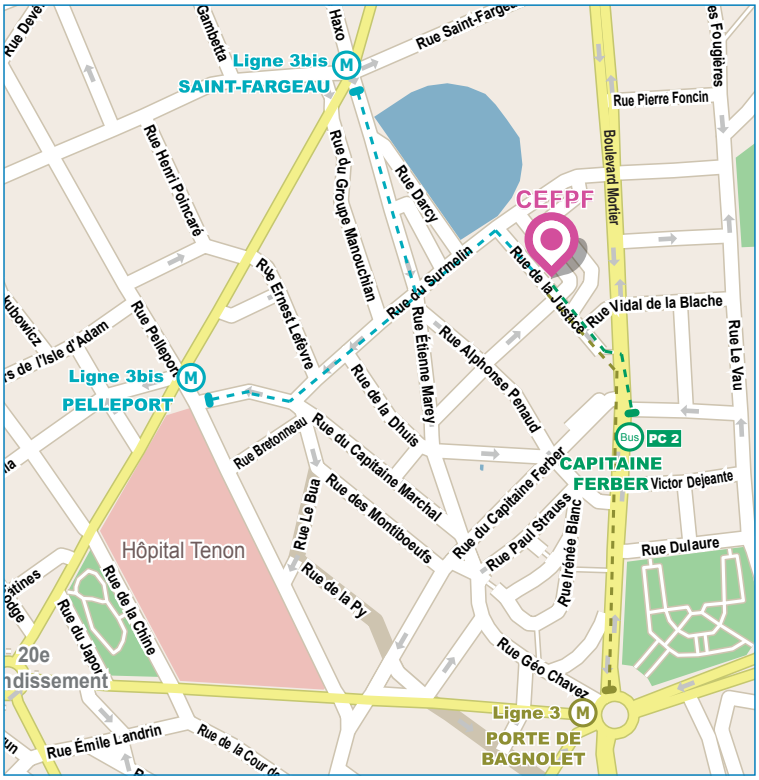

Données cartographiques © OpenStreetMap et ses contributeurs, CC-BY-SA

ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER
19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35
Fax : 01 40 30 41 69
Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**
https://www.facebook.com/cefpf.centredeformation/

Le CEFPF - Association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901
Siret 391 794 583 00057 Code APE 8559A N° de déclaration préfecture de Paris 11 75 192 997 5